

# ASSEMBLEE GENERALE DES PEP 71

## PROPOSITIONS D'ORIENTATIONS 2007

*Le rapport d'activités comme le rapport financier qui vous ont été présentés rendent compte de nos forces, de nos fragilités, et de notre dynamisme. Si les PEP 71 ont fêté leur 90<sup>ème</sup> anniversaire le 14 décembre dernier, l'année 2007, riche d'actions nouvelles, verra notre mutation s'inscrire dans notre prochain projet départemental. Notre société dominée de plus en plus par la marchandisation et l'idéologie libérale, remet en cause à terme l'existence même de nos associations. Face à ces menaces, nous avons pour l'avenir à faire avec détermination le choix d'une vie associative ouverte et militante.*

### UNE PREMIERE MISE EN ACTES DU PROJET FEDERAL : QUELLES PRIORITES POUR 2007- 2010 ?

#### ➤ **Répondre à la demande sociale par l'accompagnement des enfants, des adolescents, des adultes, des familles, notamment pour les plus défavorisés**

Le projet fédéral s'ouvre sur ce constat terrible de l'accroissement des inégalités et de la précarité qui place plus de 7 millions de personnes au dessous du seuil de pauvreté et qui exclut pour un bien plus grand nombre, ceux du « bas de l'échelle » toute possibilité d'évolution sociale. Disons-le clairement, nous sommes du parti de la Personne et de son respect, et non de celui de l'Individu, unité de base du libéralisme, dont la vie privée, les aspirations, la capacité à se réaliser, la dignité même sont sans intérêt hors de la compétition de la concurrence et de la productivité.

Nous nous situons donc, que nous soyons éducateurs, soignants, techniciens, cadres, militants, administrateurs..., aux côtés de ceux qui considèrent que le Contrat Social (liberté, égalité, fraternité) demeure une obligation citoyenne à laquelle nous avons à répondre par nos établissements, nos services, nos actions et d'une manière générale, l'accompagnement de la personne.

#### ➤ **Construire dans le cadre de la laïcité et par la solidarité, une société d'appartenance permettant à chacun l'égal accès aux droits fondamentaux.**

La laïcité n'est pas qu'un principe constitutionnel, c'est aussi un comportement moral qui induit dans nos établissements et services des applications concrètes que nous nous devons de favoriser également dans nos relations avec les collectivités publiques.

Elle nous aide à mettre en œuvre une solidarité vraie, responsabilisant les personnes et visant à les rendre autonomes. C'est ainsi que peut se bâtir avec leur participation une société d'appartenance reconnaissant à tout être humain les mêmes droits et le même respect.

Si nous gardons présents dans chacun de nos actes professionnels ou militants ces principes, alors nous regarderons différemment les enfants et les adultes exclus ou handicapés que nous accompagnons dans ce qu'ils expriment parfois avec difficulté, comme leur projet de vie, auquel nous apportons notre aide technique, matérielle ou humaine.

## POUR NOTRE ASSOCIATION DEPARTEMENTALE, QUELS OBJECTIFS POUR QUELLES ACTIONS ?

### ➤ **Accroître notre complémentarité avec l'Ecole pour la réussite de tous les jeunes**

- **Proposer dans le cadre d'un projet négocié des activités éducatives et de loisirs rénovées en proximité avec les écoles, les collèges, les lycées.**

L'année 2007, après le recentrage de l'éducation nationale sur la « performance scolaire » et l'éloignement à la « périphérie » des activités et de la « réussite éducative » nous a conduits dans le cadre de la LOLF à clarifier et justifier nos axes de travail avec l'Ecole. Notre choix de développer nos interventions dans le domaine de l'éducation et des loisirs sera confirmé parce que nécessaire aux élèves. Les formes en seront diversifiées de manière à ce que les réponses soient adaptées aux objectifs des enseignants (classes de découvertes, animations pédagogiques, documentation et lecture, soutien individualisé, etc...) C'est un réseau qu'il faut rebâtir dans notre département.

Il en est de même pour les loisirs éducatifs et particulièrement ceux qui s'adressent aux enfants et aux jeunes les plus défavorisés, voire aux familles dans une perspective de mixité sociale. Notre avenir tient sans doute dans notre capacité à développer des projets attractifs et des valeurs sociales auprès des collectivités territoriales, des caisses d'allocations familiales, des associations, et cela en coopération avec la JPA, la FOL, l'URPEP comme nous le faisons déjà.

- **Répondre aux besoins de prévention de scolarisation et d'accompagnement des enfants et adolescents en difficulté sociale, en situation de handicap, atteints de troubles de la santé ou accidentés**

Notre SAPAD, dont le relais régional pour les lycées se fait attendre ne parvient pas à répondre aux demandes malgré le soutien de monsieur l'inspecteur d'académie. Il est vital qu'il puisse se développer en termes de réponses techniques comme en termes de moyens d'information et de communication.

L'entrée en application des lois récentes a modifié et modifiera encore les pratiques comme les objectifs des établissements et services sociaux et médicosociaux. Il s'agit aujourd'hui de s'inscrire dans le projet de vie de l'enfant, et de lui permettre une scolarisation en milieu ordinaire dans les meilleures conditions possibles, garantie par une coopération à mettre en place avec l'école. Il nous faut nous attacher à développer territorialement notre SESSAD, la scolarisation et la formation des jeunes de l'Orbize, et la réalisation à moyen terme de notre futur établissement « hors les murs » du Louhannais.

De même, l'accompagnement des enfants et des familles de la MECS doit se diversifier encore dans le cadre du futur schéma départemental de l'enfance, l'extension du service d'aide à l'enfant et à la famille, la recherche d'accompagnements de jour de proximité, l'accueil séquentiel font partie des pistes à approfondir.

Nous avons ouvert cette année le 3<sup>ème</sup> CAMSP du département à Montceau les Mines dans un cadre en harmonie avec les besoins des petits et de leurs familles. Nous poursuivrons, pour autant que les moyens financiers suffisants nous soient alloués, le maillage départemental en matière de prévention et de premier accompagnement des enfants en situation de handicap. Le site d'Autun sera le prochain à aménager.

### ➤ **Elargir les champs de compétences de notre Pôle adultes dans le cadre du département**

- **Diversifier et adapter les réponses institutionnelles apportées (ESAT, SAMSAH, Pôle d'insertion) aux projets de vie des personnes**

L'année 2007 verra le SAMSAH offrir des aides et un suivi aux adultes handicapés mentaux du chalonnais. Cet outil au service de personnes souvent fragilisées complète heureusement les dispositifs de nos ESAT de Chatenoy et de Virey et vise à mettre en place des réponses individualisées pour une meilleure insertion sociale et culturelle au moment où l'on développe l'emploi en entreprise ordinaire pour une partie des salariés des ESAT PEP. Le Pôle d'Insertion du Chalonnais complète le dispositif que nous pilotons.

- **Créer, avec le soutien de la tutelle un ESAT départemental pour les personnes handicapées psychiques en liaison avec le Réseau Transition**

Nous allons prochainement déposer en vue d'un passage devant la commission d'agrément régionale (CROSMS) et d'une ouverture fin 2008, un dossier particulièrement novateur, celui d'un ESAT départemental dédié aux personnes handicapées psychiques. Cet établissement conçu avec l'aide du réseau Transition auquel nous adhérons depuis 2006, permettra, avec des activités et des méthodes nouvelles, d'insérer en toute autonomie ces personnes dans la vie ordinaire, avec une activité professionnelle en entreprise.

➤ **Se doter des outils de pilotage indispensables à notre politique associative**

- **Poursuivre le développement des fonctions gestionnaires de notre siège en liaison avec les établissements et services**

Si le développement de notre association est possible c'est que nous avons pu le concevoir, avec votre soutien, sur des bases financières solides et constantes dans la durée, dès l'instant où notre dossier « frais de siège », faisant suite à la centralisation de notre trésorerie, a été accepté par nos tutelles en 2005.

Cette harmonisation des procédures et des pratiques comptables, financières administratives, de gestion des ressources humaines, de communication, se poursuit et permet un pilotage démocratique et participatif (conseils de gestion, C.A., Bureaux, réunions de direction, Comité d'entreprise, ...) dans l'association.

Nous disposons aujourd'hui d'un outil qui commence à produire ses effets : plus grande autonomie de trésorerie, accès aux comptabilités, politique de création d'emplois et de gestion des coûts, capacité de financement,...

Il va de soi qu'il nous faut poursuivre cette professionnalisation de notre fonctionnement bien lisible aisément sur l'organigramme où figurent aux côtés du directeur général de l'association et des responsables de services ou d'établissement, une coordinatrice financière et comptable, une assistante des ressources humaines supervisée par notre avocat conseil, une assistante en charge de la qualité et de l'aide au projet et à l'évaluation.

Tout cela est devenu indispensable dans une association qui dépasse 200 emplois et 150 ETP et dont le budget cumulé a atteint 9,250 M€ en 2006.

- **Préparer les choix dans le cadre des nouveaux dispositifs de financement et de gestion**

Ces fonctions de pilotage et de gestion seront pour nous une aide précieuse au moment où nous devons à l'horizon 2008, signer avec les autorités de tutelle un Contrat Pluri annuel d'Objectifs et de Moyens destiné à simplifier les activités budgétaires et de gestion, et aussi à nous donner plus de souplesse dans les choix financiers que nous avons à faire (investissements, évolution des emplois).

Nous aurons sans doute aussi à nous interroger sur nos relations avec d'autres associations, voire à constituer avec certaines au niveau départemental ou régional des Groupements de Coopération. Là encore, nous considérons qu'il sera essentiel d'être dans la « locomotive » plutôt que dans le « wagon de queue », ce qui n'interdit nullement de s'interroger sur la destination du train, c'est-à-dire aux buts économiques et politiques poursuivis par les tutelles.

- **Approfondir notre réflexion sur les formes de notre vie associative, ses enjeux et ses finalités**

Ces questions techniques ne doivent pas occulter une interrogation qui me paraît extrêmement préoccupante, celle de la modestie de notre vie associative. Oui nous comptons de moins en moins d'adhérents, et moins de militants, ... comme les autres associations soit, mais pouvons nous nous contenter de cette explication. Une réflexion est en cours initiée par notre secrétaire général sur les démarches à mettre en œuvre pour que les adhérents viennent d'horizons nouveaux, cotisent plus nombreux, s'impliquent plus nombreux.

Telles sont quelques unes des questions évoquées, et ce que je voudrais souligner ici c'est que nous avons besoin de vous et surtout que les enfants, les jeunes, les adultes en difficulté ou handicapés ont besoin de vous et de votre solidarité en action. N'en doutez pas, toute contribution est utile au moment où notre caisse de solidarité ne suffit pas à répondre aux demandes, tout geste militant est utile au moment où trop d'enfants échouent à l'école ou ne partent pas en vacances.

Cette bonne santé des activités de notre association au regard de cette difficulté à développer notre militantisme, est paradoxale. Même si nous pouvons nous féliciter de la qualité des travaux de notre conseil d'administration, et de l'engagement de nos personnels, ne faut-il pas nous interroger sur ce que nous voulons devenir au sein d'un monde dont la CPCA se demande ce qu'il serait « sans les associations ».

## **QUELLE ASSOCIATION DEPARTEMENTALE VOULONS-NOUS FAIRE VIVRE ?**

### **➤ Pouvons-nous être des gestionnaires avisés, prestataires de service, mis en concurrence avec des entreprises privées, dans une perspective libérale de « services à la personne » ?**

Cette option est contraire à nos principes, à notre éthique, à notre démarche auprès des personnes accueillies. Pourtant, c'est bien celle-là qui est encore à l'ordre du jour dans la directive européenne concernant les services sociaux d'intérêt général dont la libre concurrence constitue la seule référence morale. Nous le disons avec force, ce n'est pas cette gestion commerciale d'un « service » considéré comme une marchandise qui peut nous réunir. Ce n'est pas cette « prestation » labellisée par ses seuls critères de rentabilité qui peut nous réunir.

Nous voulons que notre association rassemble autour de valeurs, et agisse au nom de ces valeurs. Nous voulons que notre association s'inscrive dans le Mouvement Social, et non dans une société de profit. Nous voulons que notre association garantisse aux personnes qu'elle accompagne, à toutes les personnes, la plus haute qualité de service et le même respect pour leur projet de vie. Voilà ce qui est au cœur de notre projet associatif et qui nous différencie fondamentalement de toute entreprise privée de « services à la personne ».

### **➤ Pouvons-nous être une entreprise d'économie sociale, certes performante et bien gérée, mais dans laquelle les militants et les bénévoles et même les adhérents n'auraient plus leur place ?**

Ce que nous avons défini nous range dans le camp de l'économie sociale. Nos associations regroupent des personnes et non des capitaux, fonctionnent par engagement volontaire de solidarité, d'égalité, et d'indépendance, prolongent l'action de l'Etat par délégation de service public. Mais les PEP ne peuvent pour autant s'en satisfaire, car ils n'ont jamais limité leur ambition à ces buts.

Notre combat pour une société plus solidaire ne peut se livrer sans adhérents ni militants. Il nous faut rechercher par l'adhésion responsable de nouveaux acteurs venus de tous les horizons socioprofessionnels et parmi lesquels les parents ont leur place, une dynamique indispensable à notre développement territorial de la commune à la région. Il nous faut aussi veiller à développer une démocratie associative réelle par la participation aux instances, au dialogue, aux propositions et à l'action du plus grand nombre de nos adhérents.

C'est avec eux, avec de nouveaux adhérents et militants, que notre projet se renforcera et que nous ferons vivre au début de ce XXIème siècle, notre cause, la belle cause des PEP.

**COMME NOS ANCIENS IL Y A 90 ANS,  
IL NOUS APPARTIENT AUJOURD'HUI D'INVENTER  
L'AVENIR DES PEP**

**Jean Michel CHARLES  
Président des PEP 71**